



FICHE PRODUIT

RELATIVE AUX QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES



La loi AGECE n°2020-105 du 10 février 2020 ou « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » demande d'informer les consommateurs sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits qu'ils achètent. Ces informations concernent la recyclabilité, la présence de matière recyclée, la possibilité de réemploi, la présence de substances considérées comme dangereuses ou encore le pays de fabrication pour les produits textiles.

LA BEL*LANDE *Vert*

		Emballage					Produit
Référence	Désignation	Substances dangereuses ou perturbateurs endocriniens (PE)	Incorporation de matière recyclée	Recyclabilité	Possibilité de réemploi	Primes et pénalités (éco- modulations)	Substances dangereuses ou perturbateurs endocriniens (PE)
LB9011	Nettoyant gel WC écodétergent ECOCERT	Non	Emballage comportant au moins 50% de matière recyclée	Emballage majoritairement recyclable	Non	Prime : emballage recyclé	Non
LB9012	Liquide vaisselle écodétergent ECOCERT	Non	Emballage comportant au moins 50% de matière recyclée	Emballage majoritairement recyclable	Non	Non	Non
LB9013	Poudre lave-vaisselle écodétergent ECOCERT	Non	Non	Emballage majoritairement recyclable	Non	Non	Non
LB9015	Lessive liquide écodétergent ECOCERT	Non	Emballage comportant au moins 50% de matière recyclée	Emballage majoritairement recyclable	Non	Non	Non
X	Probiotiques	Non	Emballage comportant au moins 50% de matière recyclée	Emballage majoritairement recyclable	Non	Prime : emballage recyclé	Non